

Unions – Théologie – Œcuménisme

**Prof. Barbara Hallensleben /
Mihail Comanoiu**

21. November 2022

UNIONS – Thèse

Absorbée par son engagement à surmonter les conséquences de la Réforme, qui avait en effet conduit à une division de l'Église et à la formation de confessions séparées les unes des autres, l'Église de Rome a commencé à traiter ses Églises sœurs orientales comme de nobles protestants qui doivent revenir au sein de la seule Église salvatrice par la conversion et la soumission au pape.

C'est précisément sur ce point que les dialogues ont échoué et ont en fait conduit à une sorte de confessionnalisation entre catholiques et orthodoxes, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.



Ernst Christoph Suttner

Quellen zur Geschichte der
Kirchenunionen des 16. bis 18.
Jahrhunderts

(= Studia Oecumenica Friburgensia 54)

2., überarbeitete Auflage, hg. von
Barbara Hallensleben und Nikolaus
Wyrwoll

Aschendorff: Münster 2017

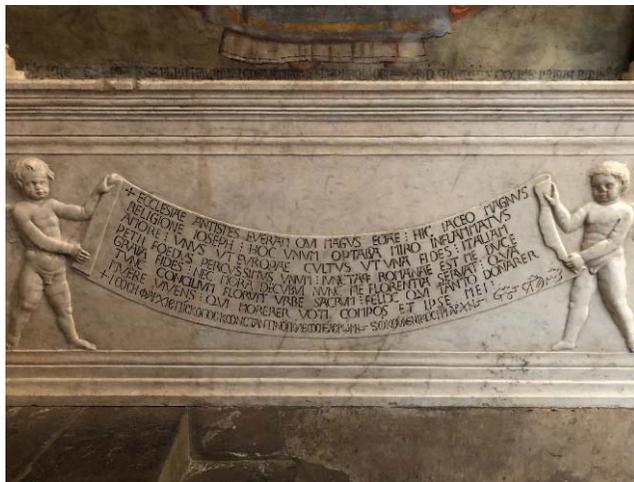
I. Observations et questions par rapport à la "Bulle d'union pour les grecs" du 6 juillet 1439

- * argument fort contre le mythe de "1054"
- * "sous pression" : des deux côtés !
- * déséquilibre de nombre de participants / de signatures –
Commission paritaire (latins & grecs) pour l'élaboration de la bulle
- * équilibre de réconciliation : La "Mère Église" se réjouit ...
- * Le rôle de l'évêque de Rome est défini en continuité avec les décisions des Conciles œcuméniques
- * L'empereur exerce son ministère ecclésial de garant d'unité pour la dernière fois.

1. Das Konzil von Ferrara/Florenz (1438/39)



J'étais évêque de l'Église et sage d'Europe. Je suis ici, Joseph, grand dans la foi. J'ai voulu une chose, enflammé par un amour merveilleux : un seul culte et une seule foi pour l'Europe. C'est pourquoi je me suis précipité en Italie, et nous avons conclu une alliance. Et grâce à ma direction, la foi est en union avec Rome. Et pour que je ne sois pas immédiatement vaincu, que Florence me serve maintenant. C'est par cette ville que ce saint concile a fleuri. Je suis heureux de m'être consacré de mon vivant à une si grande tâche et je suis mort en participant à ce que je désirais et en puissance de moi-même : Joseph, archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome, et patriarche œcuménique.



Joseph II de Constantinople,
+ 10 juin 1439

Bulle d'union *Laetentur Caeli*, 6 juillet 1439

1) le *filioque*

2) le purgatoire

3) la **matière de l'eucharistie** (pain azyme ou fermenté)

4) le **primat du Pape** et la dignité des autres patriarches :

„Le Saint-Siège apostolique et le pontife romain détiennent le primat sur tout l'univers et que le pontife romain est quant à lui le successeur du bienheureux Pierre prince des âpôtres et le vrai vicaire du Christ, la tête de l'Église entière, le père et le docteur de tous les chrétiens, et que c'est à lui qu'à été transmis par notre Seigneur Jésus Christ, dans le bienheureux Pierre, le pouvoir plénier de paître, de diriger et de gouverner l'Église universelle, ainsi qu'il est contenu dans les actes des conciles oecuméniques et dans les saints canons. Nous renouvelons de plus l'ordre attesté par les canons pour les autres vénérables patriarches, de telle sorte que le patriarche de Constantinople soit le deuxième après le très saint pontife romain, celui d'Alexandrie le troisième, celui d'Antoiche le quatrième et celui de Jérusalem le cinquième, étant bien sûr intacts tous leurs privilèges et leurs droits“ (DH 1300-1308).

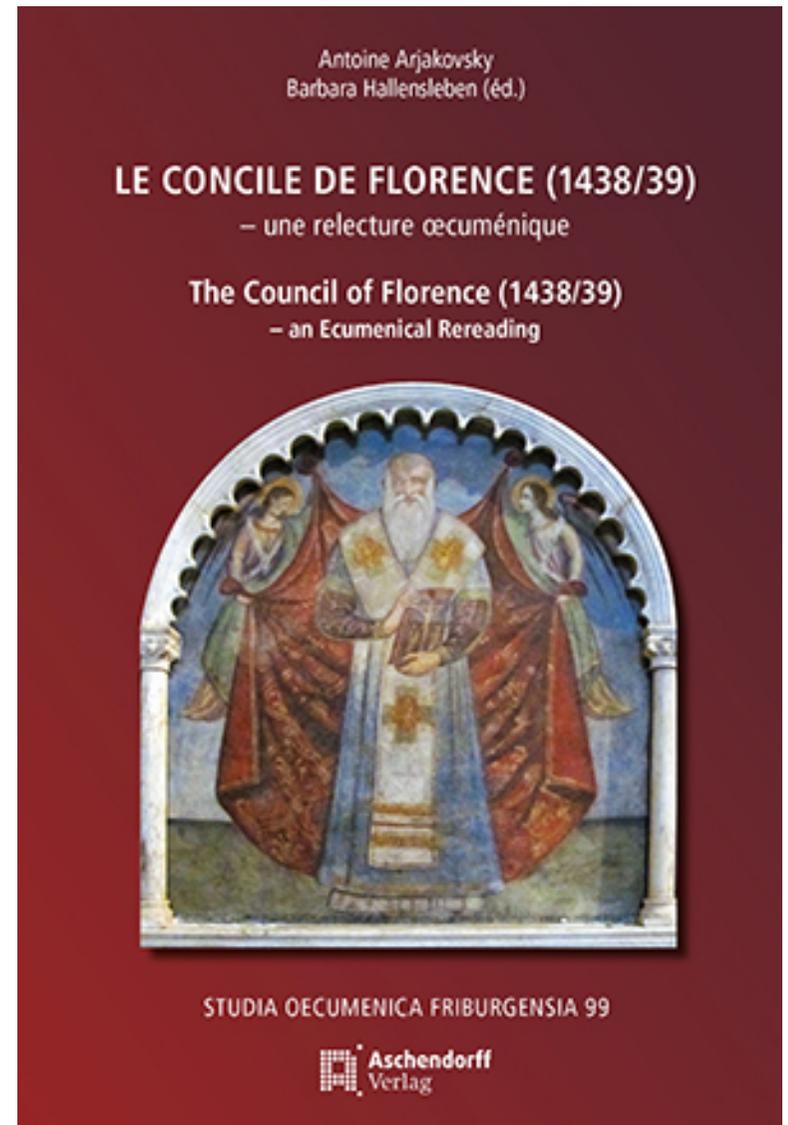
Réception du Concile de Florence

En Orient :

pas de réception, rejet des décisions
(principalement pour des raisons
politiques)

En Occident :

pas d'attention ; ce n'est que le pape
Grégoire XIII (1572-1585) qui a fait
imprimer, de manière inofficielle et
anonyme, les actes grecs de Florence
et les a distribué gratuitement
aux moines grecs.



L'Union de Brest (1595/96)

Deux occasions : 1) influence de la Réforme 2) propre besoin de réforme

1) Chez les "Ruthènes", c'est-à-dire les "Grecs" dont la langue de culte est le slave ecclésiastique sur le territoire de la Pologne-Lituanie, le message des réformateurs occidentaux exerçait un attrait considérable, surtout chez les élites, car le besoin de réforme dans la vie ecclésiastique ne pouvait pas non plus être ignoré ici.

2) Lors d'une visite, le patriarche Jérémie de Constantinople a invité la métropole de Kiev à organiser régulièrement des synodes dans le but de se renouveler dans le sens des prescriptions canoniques. Le rapprochement avec l'Eglise de Rome, décidé lors du synode de Kiev en 1595, s'inscrivait dans le cadre des efforts de réforme synodale.

L'Union de Brest (1595/96)

33 points dans la demande d'union avec Rome de la Métropole de Kiev :

1. [Reconnaissance du *filioque* selon le concile de Florence].
2. Que l'office divin et toutes les prières du matin, du soir et de la nuit nous soient conservés intacts selon la coutume et l'usage traditionnel de l'Église d'Orient, et notamment les trois liturgies de Basile, Chrysostome et Épiphanie, célébrées pendant le Carême avec des offrandes pré-consacrées, ainsi que tous les autres rites et cérémonies de notre Église que nous avons accomplis jusqu'à présent ; et puisqu'à Rome aussi, sous l'obédience du Summus Pontifex, cela a été admis comme possibilité, que nous puissions tout de même accomplir tout cela dans notre langue.
3. [Communion sous les espèces du pain et du vin].
5. Nous ne nous opposerons pas au sujet du purgatoire, mais nous nous laisserons instruire par la sainte Église.
9. Que les mariages sacerdotaux soient maintenus intacts ...

L'Union de Brest (1595/96)

10. Que les fonctions métropolitaines et épiscopales et les autres dignités hiérarchiques de notre rite soient conférées aux seuls membres de la nation et de la religion ruthène et grecque.

12. ... que le métropolite et les évêques de notre rite soient admis au sénat de la sainte majesté le roi, pour de nombreuses et justes raisons : car nous exerçons la même dignité et la même fonction que les évêques de l'Église romaine.

13. Mais si, par la volonté de Dieu, les autres membres de l'Église d'Orient devaient un jour se joindre à cette même union avec l'Église d'Occident, il faudra veiller à ce qu'aucun reproche ne nous soit adressé de leur part pour avoir conclu l'union plus tôt qu'eux. Car nous l'avons fait dans l'intérêt de la paix au sein de l'État chrétien et pour éviter de nouvelles divisions.

15. Si, à l'avenir, des membres de notre rite veulent mépriser leur religion et leurs cérémonies et adopter le rite et les cérémonies de l'Église romaine, qu'ils ne soient pas admis, car nous serons alors déjà tous dans une seule Église et sous la direction d'un seul pasteur.

L'Union de Brest (1595/96)

Message du nonce du pape en Pologne au synode de Kiev le 1er août 1595 :

"Parmi les points qui concernent le pape, les uns se rapportent à des dogmes divins, les autres à des questions *de iure humano*. Or, en ce qui concerne les questions qui se rapportent aux dogmes divins, puisqu'elles sont conformes à la foi catholique et qu'elles ne sont pas nées de désirs humains mais de la révélation divine, et que le concile œcuménique de Florence les a prescrites à toute l'Église de croire, il est certain que le pape les approuvera et les acceptera".

L'Union de Brest (1595/96)

Bulle pontificale *Magnus Dominus* du pape Clément VIII.

L'union se transforme en conversion et en soumission :

"C'est pourquoi, lorsque les deux évêques et porte-parole susmentionnés, Ipatij [Potij] et Cyrille [Terleckij], furent gracieusement admis par nous à une audience et à un entretien avec nous, et qu'ils nous eurent remis les lettres qu'ils avaient également signées, ils implorèrent humblement notre grâce et celle du Siège apostolique, et demandèrent à être admis dans le sein de l'Église catholique romaine [...] De leur côté, ils se déclaraient prêts à condamner toutes les hérésies et schismes et à rejeter toutes les hérésies que la sainte Église catholique romaine condamne et rejette, en particulier celles en vertu desquelles ils avaient été jusqu'ici séparés et mis à part de cette même Église romaine ; qu'ils étaient également disposés à faire profession de la foi catholique conformément aux dispositions et, enfin, à nous accorder et à nous promettre pour toujours, en tant que véritable vicaire du Christ et du saint siège apostolique, l'obéissance et la soumission qui nous sont dues".

L'Union de Brest (1595/96)

Conséquences :

- Convocation d'un "synode" chargé de publier l'Union (nonobstant le synode ruthénois existant).
- Mise en place d'une contre-hiérarchie non unie (ou unie ?!).
- Après 1622 (création de la Congrégation *De Propaganda Fide*) : soumission totale des Ruthènes uniates au contrôle romain.
- Deux tentatives (non réussies) d'unification des deux hiérarchies ruthènes
- 1624-1629 : tentative de supprimer la subordination à la curie romaine
- 1636-1648 : Mémoire du métropolitain

Petr Mogila (1596-1647) à Rome constate :

unitas statt unio

transsubstantiatio (religionis) Graecae in Romanam.



L'Union de Brest (1595/96)

Selon Petr Mogila, une solution ne peut être trouvée que



"si l'une des parties cède à l'autre, ou si quelque chose de nouveau et de médiateur est insufflé par l'Esprit Saint [...] Une telle voie médiane est vraiment donnée : Que tous reconnaissent la primauté, ce qui doit satisfaire le Siège apostolique, mais que rien d'autre ne soit changé ou abandonné de ses propres principes et fondements, car c'est une union qui est recherchée, et non une mutation (transformation). Or, c'est l'essence et la nature d'une union que d'unir deux choses et de conserver chacune dans son intégrité originelle : ce qui était avant doit être maintenant, ce qui ne l'est pas doit être totalement éliminé".

En route vers une confessionnalisme

La vraie date de la rupture de communion entre Orient et Occident, transformant « latins et grecs » en « catholiques et orthodoxes »

1729 : Décret de la Congrégation *De Propaganda Fide* : interdiction de la communion sacramentelle avec les chrétiens séparés du pape.

1755 : Décision des patriarches grecs (sans le patriarcat de Moscou) de traiter les Latins comme des non-baptisés.

Bilan en perspective œcuménique

Changement des conditions de réception :

Église en Occident :

- Ecclésiologie contre la Réforme, centrée sur le pape
- Division au lieu d'union, "uniatisme".

Église d'Orient :

Perte de la communion en tant que "Grecs" suite à

- la chute de Constantinople en 1453 et la refondation du patriarcat comme modèle du système Millet
- les mouvements d'autocéphalie des Églises nationales depuis le XIXe siècle.

1993 : Déclaration de Balamand

"L'uniatisme" est considéré comme "méthode d'union dépassée" ; elle "ne peut être considérée à l'avenir ni comme une méthode à suivre ni comme un modèle pour l'unité recherchée de nos Eglises" (n° 12).

Bilan en perspective œcuménique

Transformation de l'ecclésiologie catholique :

Déclaration de la Congrégation pour la doctrine de la foi

"Dominus Iesus" du 6 août 2000 :

"C'est pourquoi l'Église du Christ est également présente et à l'oeuvre dans ces Églises, bien que la pleine communion avec l'Église catholique leur fasse défaut, dans la mesure où elles n'acceptent pas la doctrine catholique de la primauté" (n° 17).

**Début de la nouvelle réception du Concile de Florence :
Dimanche, 14 décembre 1975, à Rome**



Approches théologiques de la tradition orthodoxe

- Premier congrès de théologie orthodoxe à Athènes 1936
- → Néo-Patristique
- Théologie (néo-)palamite (Grégoire Palamas, 1296-1359)
- Hesychasme
- Théologie enracinée dans la prière
- Accent sur la pneumatologie
- Doctrine de la grâce : *ousia* – *energeiai* (grâce incréée)
- Déification / Théosis
- Mon-archie du Père, débat sur le *filioque*